

●●● *didats, tous issus de l'officine* », analyse Chantal Fenouil. Frappant, cet exemple permet-il de conclure que le marché de l'emploi des pharmaciens d'officine est en berne entre Saône et Rhône ? Les chiffres délivrés par Pôle Emploi à l'échelle de la région font état de 126 demandeurs d'emploi pharmaciens d'officine inscrits fin décembre dernier, contre 98 en 2011 et 70 en 2010. Par ailleurs, 30 offres d'emploi de pharmacien d'officine ont été enregistrées en 2011 et 41 en 2012. Sur le ter-

rain, les analyses se rejoignent et plaident en faveur d'une tension du marché local de l'emploi sans toutefois tomber dans le catastrophisme.

Concurrence des pharmaciens issus de l'industrie et des préparateurs

La principale caractéristique régionale du marché de l'emploi est paradoxalement la concurrence croissante des pharmaciens de l'industrie. « *Beaucoup de laboratoires ont réduit leurs effectifs, les conditions de travail y sont difficiles donc les jeunes diplômés de cette filière et leurs homologues plus expérimentés frappent à la porte des pharmacies* », note Bernard Montreuil, président de la FSPF dans le Rhône. Autre phénomène lyonnais, les regroupements, nombreux ces dernières années entre pharmacies du centre-ville : « *Les officines se regroupent ou leurs conditions économiques se dégradent, donc les emplois disparaissent* », résume Valère Chausset, représentant de l'USPO dans le Rhône. La situation ne

« Pour remplacer ponctuellement un adjoint, les titulaires préfèrent embaucher un préparateur et gonfler leurs propres horaires. »

David Roussel, agence Appel Médical

Le parcours du combattant à **Marseille**

Depuis deux ans, nous n'arrivons plus à placer les adjoints à Marseille», relève Sophie Pin, responsable du service d'aide au placement d'adjoints et préparateurs, au syndicat des pharmaciens du Bouches-du-Rhône. Entre mars 2012 et mars 2013, Pôle Emploi a dénombré 70 offres dans les Bouches-du-Rhône. C'est peu au regard des 236 pharmaciens actuellement inscrits comme demandeurs d'emploi. « *A Marseille, la moitié des pharmacies connaissent des difficultés de trésorerie et 35 % sont au bord de la faillite*, observe Stéphane Pichon, président de l'Ordre des pharmaciens PACA-Corse. *Nous gérons en permanence 20 à 24 dossiers régionaux d'officines en procédure judiciaire.* » Les officines se montrent frileuses sur l'embauche des adjoints, qu'elles rémunèrent en moyenne 2500 euros net par mois. Le recrutement se limite à la stricte nécessité de combler l'absence de diplômé au comptoir : absences ponctuelles du titulaire, congé maternité de l'adjoint en poste... « *Les pharmacies ne peuvent plus s'offrir le luxe de disposer d'un adjoint "de confort"* », résume Frédéric Aula, pharmacien et fondateur de la plateforme d'emploi www.clubofficine.fr.

Développement de la précarité subie ou choisie

« *De plus en plus d'adjoints nous contactent car ils ont besoin d'être guidés dans leur recherche* », observe Caroline Salotti, référente pharmacie chez Appel Médical. Leur durée d'inscription chez Pôle Emploi est en moyenne de 14 mois... L'inquiétude grandit, notamment chez les générations plus âgées qui subissent de plein fouet les mouvements du sec-

LES CHIFFRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

236 demandeurs d'emploi pharmaciens d'officine inscrits.

70 offres d'emploi de pharmaciens d'officine enregistrées entre mars 2012 et mars 2013.

(Source Pôle Emploi.)

teur : licenciements économiques et/ou consécutifs au rachat d'officine par plusieurs diplômés... « *Ou encore anciens titulaires qui ont dû vendre et se retrouvent sur le marché de l'emploi* », relève Frédéric Aula. Or plus on avance dans l'âge, plus le salaire est élevé... et plus l'embauche s'avère difficile. Chez les jeunes, la précarité est souvent plus facile à supporter... et même, parfois recherchée. « *Nous sommes très souvent mandatés pour trouver des remplacements à des pharmaciens qui veulent connaître plusieurs façons de travailler* », indique Caroline Salotti. Mais sur ces contrats aussi, la concurrence est rude. Pour avoir l'avantage, le réseau peut être une solution. « *Pour un titulaire, il est moins coûteux*



devrait pas s'améliorer à court terme. « Il y a encore une bonne soixantaine d'officines en trop à Lyon », estime Hugues Videlier, président du Conseil régional de l'Ordre de Rhône-Alpes. Les premières victimes de cette conjoncture peu favorable à l'emploi semblent être les jeunes diplômés et les seniors.

« Depuis cinq ans que j'enchaîne les missions intérimaires comme pharmacien adjoint, je n'ai jamais peiné à trouver du travail jusqu'à ces 12 derniers mois. Désormais, il me faut accepter un salaire bien en deçà de celui auquel je peux prétendre, presque au niveau d'un préparateur si je veux travailler », témoigne Sandrine. « Les rares missions que nous avons sont à temps partiel, confirme David Roussel, responsable de l'agence d'intérim pharmacie de l'Appel Médical à Lyon. Pour remplacer ponctuellement un adjoint, les titulaires préfèrent embaucher un préparateur et gonfler leurs propres horaires. » D'autant que les préparateurs sont devenus très rares dans le Rhône. « Cela conduit à

une surenchère des salaires des préparateurs et à l'inverse une tension sur ceux des pharmaciens adjoints, une situation préoccupante », observe Bernard Montreuil. Alors qu'il y a encore quelques années, l'on faisait état de difficultés à pourvoir les emplois dans les officines installées dans les banlieues difficiles de la ville, aujourd'hui la tendance s'inverse. « Nous n'avons pas de turn-over et davantage de peine à recruter des gens de qualité. D'ailleurs nous privilégions souvent les personnes qui habitent le quartier », témoigne Gilles Perraud, titulaire à la pharmacie de l'Hôtel de ville à Vaulx-en-Velin. La capitale des Gaules ne reste donc plus une place relativement privilégiée en matière d'emploi des officinaux, quel que soit le quartier. Le marché de l'emploi pâtit de la conjoncture économique. Reste une solution, pour l'instant porteuse pour les pharmaciens lyonnais : accepter de faire quelques dizaines de kilomètres pour se retrouver sur les dernières terres rurales qui entourent la ville. ■ F.S.

de faire marcher son réseau de connaissances que de faire appel à l'intérim », relève Frédéric Aula. Mettre l'équipe, les clés et la caisse de son officine entre les mains d'un pharmacien qu'on connaît est également plus rassurant.

Réseau et mobilité, deux atouts indéniables

« Je réalise grâce à mon réseau des remplacements à la journée, à la demi-journée ou sur des périodes n'excédant généralement pas trois mois », rapporte Frédéric Aula, ravi pour sa part d'échapper à la routine... et mobile. Une qualité rare chez le pharmacien marseillais, en raison des conditions de circulation difficiles, même d'un arrondissement à l'autre. « J'habite à Toulon et effectue des remplacements sur tous les arrondissements de Marseille, en m'arrangeant pour loger chez des amis, rapporte Alexandre Alamargot. Malgré tout, il est rare que je travaille une semaine d'affilée, et je reste parfois un mois sans travail. » Lui n'a pas encore sa thèse. Un handicap ? Pas sûr. Certains employeurs préfèrent piocher dans le vivier d'étudiants marseillais pour des remplacements qu'ils rémunéreront en dessous du coefficient 400. « Un titulaire m'a déjà fait comprendre qu'il ne me reprendrait pas cet été si je passais ma thèse d'ici-là... », relève Alexandre Alamargot. Son salaire varie selon les officines. « En milieu rural aux abords de Marseille, les titulaires sont plus coulants et il m'est arrivé d'être rémunéré sur la base du coefficient 500, se souvient-il. Les disparités de rémunération semblent plus liées à la philosophie du titulaire, qu'au chiffre d'affaires de l'officine. » Une fois thésé, Alexandre Alamargot espère bien

dénicher un CDI, tâche pourtant ardue, les officines privilégiant l'embauche de préparateurs. A Marseille, le turn-over des adjoints est faible, « j'ai commis l'erreur stratégique d'effectuer mon stage de 6^e année dans le Vaucluse », regrette Alexandre. Lorsqu'ils occupent une place à prendre, les étudiants sont souvent embauchés à l'issue de leur stage. Quand aucun poste n'est à pourvoir et si le stage s'est bien passé, le bouche à oreilles peut toujours opérer. Mais Alexandre a raté le coche et se projeter dans l'avenir devient difficile. Au bord de la résignation, il pense à quitter la région si la situation n'évolue pas après l'obtention de sa thèse. Pourtant, un renouveau s'amorce. « Depuis un an et demi, quelques regroupements se forment sur la région marseillaise, indique Stéphane Pichon. Si des licenciements sont à craindre à court terme, les perspectives de croissance induites par ces regroupements laissent entrevoir de nouvelles embauches à long terme. » Par ailleurs, « dans le cadre de l'accord interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi, une négociation est en cours dans la branche du travail temporaire pour autoriser les agences d'intérim à embaucher des salariés intérimaires en CDI », ajoute Sébastien Buffet, attaché de presse chez Randstad France. Ces salariés seraient mis à disposition d'entreprises utilisatrices en fonction du besoin ». Une réforme qui pourrait concerner les pharmaciens. ■ A.A.

« Les pharmacies ne peuvent plus s'offrir le luxe de disposer d'un adjoint "de confort" »
Frédéric Aula, www.clubofficine.fr